

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024-2025

1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement : Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

Nom du comité des usagers : Comité des usagers du centre de réadaptation en déficience physique La Maison

2. MOT DU PRÉSIDENT

Je vous présente le rapport d'activités du comité des usagers du centre de réadaptation en déficience physique. Au 31 mars 2025, je suis le seul usager membre du comité des usagers et desservi par le centre de réadaptation des programmes et services en déficience physique. Par conséquent les activités du comité sont suspendues en raison du manque de personnes pour remplir le mandat. À titre personnel, je suis impliqué pour suivre les travaux du CUCI et collaborer avec les autres comités des usagers de l'établissement. Pour vous présenter le rapport d'activités 2024-2025, je remercie Mme Carole Bédard, présidente du comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CUCI), qui assure la vigilance requise pour que les usagers ayant une déficience physique soit assurés de recevoir des services de qualité et respectueux de leurs droits.

Malgré le fait que la mission des programmes en déficience physique n'ait pas de comité des usagers actifs faute de bénévoles, j'ai suivi l'évolution des principaux dossiers concernant les services et les soins offerts par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. J'ai pris part à différentes rencontres d'information organisée par le CUCI. Je suis membre du CUCI et je suis également membre du comité de gestion de risques de l'établissement. Dans la mesure de mes possibilités, je crois que ma contribution au mandat des comités des usagers permet l'amélioration de la qualité des services offerts aux usagers tout en respectant leurs droits.

Léandre Lafontaine

Représentant du comité des usagers du centre de réadaptation en déficience physique

3. PRIORITÉS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024-2025

Priorités

- Recruter de nouveaux membres afin d'avoir une représentation de tous les secteurs de la région.
- Promouvoir les droits des usagers en ayant recours aux capsules vidéo disponibles au site internet de l'établissement.
- Contribuer au financement de la réalisation du calendrier 2025 de promotion des droits en collaboration avec le CUCI.
- Assurer la distribution du calendrier 2025 aux usagers du centre de réadaptation en déficience physique.
- Faire le suivi des dossiers et des sujets traités au CUCI.
- Assurer le suivi du budget accordé par le CISSS.
- Identifier des moyens pour faire connaître les besoins et les particularités des personnes en situation de handicap.

4. COMPOSITION ET PORTRAIT DES MEMBRES DU COMITÉ AU 31 MARS 2025

Identité		Type de membre		Rôle
Prénom	Nom	Usager	Autre	

Léandre	Lafontaine	X		Membre, représentant au CUCI et participant au comité de gestion de risques du CISSS
---------	------------	---	--	--

5. COORDONNÉES DES MEMBRES

Fonction	Identité		Coordonnées		
	Prénom	Nom	Numéro de téléphone	Adresse courriel	Adresse postale
Président	Vacant	Vacant			
Répondant de l'établissement	Yannick	Sévigny	873 998-1993	yannsevi@ssss.gouv.qc.ca	21, rue Notre-Dame Nord Ville-Marie (Québec) J9V 1W8
Personne-ressource (intérimaire)	Alain	Couture	819 764-3264, poste 49289	acouture@ssss.gouv.qc.ca	1, 9 ^e Rue Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

6. BILAN DES ACTIVITÉS DES COMITÉS DES USAGERS

- Distribution du matériel de promotion : Le comité a obtenu la collaboration des gestionnaires et des intervenants des points de service du programme déficience physique pour remettre aux usagers et à leurs proches plus de 500 calendriers de promotion des droits 2025. Un feuillet d'information présentant les droits et responsabilités des usagers est remis aux usagers inscrits aux services du programme déficience physique. Ce feuillet est placé aux pochettes d'accueil et d'information remis aux nouvelles personnes inscrites aux services du programme de réadaptation en déficience physique.
- Contribution financière pour la réalisation du calendrier 2025 des droits : À la suite d'une entente avec le Bureau de la présidente-directrice générale du CISSS, le CUCI a obtenu l'autorisation requise pour utiliser une partie du budget disponible du comité de l'année 2024-2025 afin d'assumer les frais d'impression du calendrier de promotion 2025 des droits des usagers.
- Contribution au financement d'un article de promotion avec le comité des usagers du CRDI Clair Foyer : À la suite d'une autorisation du CUCI, le budget disponible du comité en 2024-2025 a permis de compléter le financement requis pour une commande d'un article de promotion pour les usagers et leurs proches des programmes en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique. La mise en commun des soldes budgétaires des comités des usagers du CRDI et du CRDP a permis de commander 1000 sacs réutilisables avec le slogan « En santé et services sociaux, Comme Toi, j'ai des Droits ».
- Recrutement de nouveaux membres : Le comité n'a pas recruté de nouveaux membres.
- Promotion des droits : Les cinq capsules vidéo de promotion sur les droits des usagers qui reçoivent des services du programme déficience physique sont disponibles pour visionnement au site internet de l'établissement, à la section des comités des usagers et de résidents. Les capsules vidéo présentent des situations qui mettent en valeur les droits des personnes en situation de handicap.
- Information aux membres du comité : Le représentant du comité au CUCI a reçu la documentation en provenance de la présidente du CUCI à la suite des séances du conseil d'administration. Il a assisté à des rencontres mensuelles d'information de la présidente-directrice générale du CISSS. Le comité, bien qu'inactif, a renouvelé son adhésion au Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), ce qui a permis à M. Lafontaine de recevoir des informations concernant les principaux dossiers traités par le RPCU.

- Suivi du budget du comité : M. Lafontaine a reçu les rapports financiers de chaque période en provenance de la DQÉPÉ et le CUCI a pris la relève pour la mise à jour des dépenses par le coordonnateur. Le comité a bénéficié d'un budget régulier, comme par les années antérieures, en plus de pouvoir utiliser les surplus réalisés au 31 mars 2024 tel qu'autorisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Collaboration avec les représentants de l'établissement : Il n'y a pas eu de référence à M. Sévigny de la DQÉPÉ pour des situations mettant en cause les droits des usagers. M. Grégoire-Lévesque, de la Direction des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP) a été consulté pour des informations à la suite d'une demande d'un usager.
- Représentation au comité : M. Léandre Lafontaine est membre du CUCI et il est désigné au comité de gestion des risques du CISSS depuis 2023 à titre d'usager.
- Rencontres avec le CUCI : M. Lafontaine a pris part à six des huit rencontres régulières du CUCI.

7. TENUE DES RENCONTRES DU COMITÉ EN 2023-2024

Nombre de réunions tenues en cours d'années	0
Rencontres d'information organisées par le CUCI au sujet des services médicaux, alimentaires, démarche d'Agrément Canada et avec la PDG du CISSAT	4
Rencontres régulières au CUCI	6
Assemblée générale	30 avril 2024

8. RÉALISATIONS ET PROJETS PRÉVUS POUR L'ANNÉE PROCHAINE

La réalisation des activités de promotion des droits et de la qualité des services auprès des usagers des programmes en déficience physique est en partie assurée par le CUCI. La mise en œuvre de la plupart des projets de la prochaine année est bien entendu reliée au recrutement de nouveaux membres intéressés à former un comité des usagers. Néanmoins, il importe d'indiquer que le CUCI assure un suivi et une vigilance concernant les besoins particuliers des usagers en situation de handicap. En ce sens, les projets énumérés seront réalisés en partie avec le concours du CUCI et de M. Lafontaine :

- Poursuivre la distribution du calendrier de promotion 2026 aux usagers avec la collaboration du personnel de la Direction des programmes DI-TSA-DP du CISSS.
- Produire un dépliant pour informer les usagers de l'existence du comité des usagers et les renseigner sur leurs droits, en respect avec le Programme d'identification visuelle et des adaptations rendues nécessaires avec la venue de Santé Québec.
- Continuer le recrutement de nouveaux membres selon un plan de communication proposé par le CUCI afin de compter sur un minimum de cinq membres.
- Maintenir la représentation d'un usager du centre de réadaptation en déficience physique La Maison au sein du CUCI.
- Assurer une présence aux rencontres d'information de la présidente-directrice générale du CISSS.
- Planifier une rencontre avec la Direction des programmes DI-TSA-DP pour une mise à jour du fonctionnement des services.
- Assurer le suivi aux demandes d'accompagnement et d'information des usagers en collaboration avec le CUCI.
- Suivre l'évolution de la situation en lien avec la pénurie de main d'œuvre lors des rencontres avec l'établissement afin de connaître les impacts sur la clientèle desservies par les programmes de réadaptation en déficience physique.
- Mettre en œuvre un plan de communication afin de rejoindre davantage la clientèle du programme déficience physique en collaboration avec le CUCI.
- Identifier un article de promotion sécuritaire, utile et pertinent pour les usagers en consultant les intervenants.
- Élaborer un plan d'action du comité.
- Participer aux activités de formation et aux rencontres d'information proposées par le CUCI, le RPCU et l'établissement.

9. ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT EFFECTUÉS PAR LE COMITÉ

Le comité a reçu une demande d'information de la part d'un usager concernant la procédure pour porter plainte.

Le comité n'a eu aucun contact avec le Centre d'aide et d'assistance aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue (CAAP-AT).

10. CONCLUSION (ENJEUX ET RECOMMANDATIONS)

Le rapport présente les principales activités réalisées au cours de la dernière année. Tout comme l'an dernier, l'enjeu principal est de recruter de nouveaux membres et de les initier au mandat d'un comité. Il est constaté que les usagers en situation de handicap sont pour la plupart isolés et dispersés géographiquement en région, ce qui comporte plusieurs obstacles, que ce soit pour les déplacements, l'utilisation des médias sociaux ou le recours aux technologies virtuelles, d'où la difficulté à former un comité.

M. Lafontaine est le seul représentant du comité qui est actif et qui maintient sa participation au CUCI et à titre de membre du comité de gestion de risques de l'établissement. Son temps en bénévolat est estimé à 50 heures pour sa participation aux rencontres de ces comités. Au terme de l'année 2024-2025, aucune recommandation n'est adressée à l'établissement.

11. RAPPORT FINANCIER

L'annexe 3 intitulée Rapport financier des comités des usagers est joint au présent rapport d'activités.